



Réaliser une offre de prix correcte est l'une des tâches essentielles de l'entrepreneur. Depuis de nombreuses années, le CSTC propose des formations, délivre des conseils personnalisés et met à disposition de ses membres l'outil de calcul CPRO, grâce auquel l'utilisateur peut établir ses devis, indiquer l'état d'avancement de ses activités, dresser ses factures et analyser les résultats pour tous ses travaux de construction.

# Calculez vos coûts avec CPRO 2.0



**A partir d'un seul programme**, l'entrepreneur a la possibilité de suivre l'ensemble de ses projets rapidement et facilement, de l'estimation de l'offre et la réalisation à l'analyse financière après clôture du chantier.

**Le mauvais calcul des coûts est la principale cause de faillite dans le secteur de la construction.** La division Gestion et qualité du CSTC est quotidiennement confrontée à des entrepreneurs commettant le même type d'erreurs. Bon nombre d'entre eux se contentent, par exemple, d'aligner leurs prix sur ceux de leurs concurrents, ce qui s'avère dangereux puisque chaque entreprise a une structure de coûts différente des autres. Certains entrepreneurs travaillent également avec des prix unitaires fixes (50 € le mètre carré, par exemple). Cette manière de procéder comporte des risques elle aussi, car chaque projet est différent et possède ses propres complexités. Appliquer un prix fixe sans même savoir si les coûts sont couverts ne peut jamais convenir à tous les types de projets. Il existe même des entrepreneurs qui n'effectuent jamais de calculs de coûts et qui basent leurs prix uniquement sur une évaluation approximative.

Ce qui distingue CPRO des autres applications de calcul est que cet outil fait **le lien entre l'analyse des coûts de l'entreprise, d'une part, et les paramètres de calcul pour tous les projets, d'autre part.**

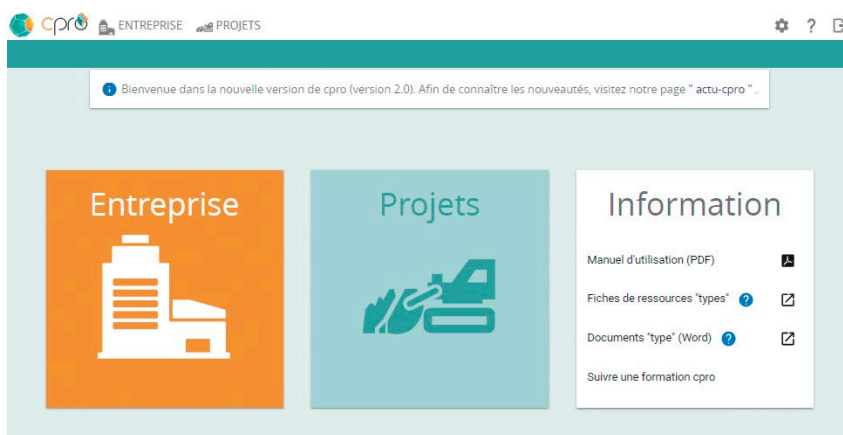
Pour que cette analyse soit correcte, il est toutefois nécessaire que l'utilisateur identifie les coûts périodiques de main-d'œuvre, de sous-traitance, de matériel et de services facturables sur les divers projets (coûts directs). Il ne doit pas non plus omettre les frais de fonctionnement de l'entreprise (coûts indirects), lesquels comprennent notamment les amortissements et les frais de personnel administratif. Sur la base de ces données, l'entrepreneur est en mesure de calculer combien il doit facturer à ses clients pour couvrir ses frais.

Démarrer avec CPRO demande du temps et de l'énergie, car il convient de décomposer chaque poste en une multitude de fiches de ressources. Cependant, une

fois toutes les données introduites, l'utilisateur n'a plus qu'à désigner les matériaux requis, à sélectionner les normes de temps et à indiquer les bonnes surfaces ou quantités. **Le calcul s'opère ensuite automatiquement.**

**Cet outil est entièrement gratuit pour les membres du CSTC.** Pour l'utiliser, il suffit de s'inscrire sur [cpro.cstc.be](http://cpro.cstc.be) (aucune installation n'est nécessaire). Après inscription, un e-mail de confirmation est envoyé à l'adresse communiquée à l'étape précédente. Il ne reste plus qu'à cliquer sur le lien figurant dans cet e-mail pour découvrir CPRO.

Division Gestion et qualité, CSTC



Page d'accueil de CPRO.